

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
1 jour soit 7h00 d'enseignement.	Personnel appelé à utiliser un harnais antichute à partir d'un poste de travail permettant un appui au niveau des pieds (plan de travail horizontal, en pente, échelle, charpente, échafaudage en cours de construction, PEMP, etc...). Personnel appelé à utiliser un échafaudage, un escabeau, une échelle, une PIRL.	Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation. Pas de contre-indication médicale au travail en hauteur.	12

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- D'appréhender les risques liés aux travaux en hauteur en lui apportant la connaissance et le savoir-faire nécessaire à l'utilisation en sécurité d'un échafaudage, d'un harnais, d'une échelle ou d'une PIRL.

Cette formation ne concerne ni les travaux spécifiques tels que l'ascension de pylônes ou les travaux en suspension (cordistes) ni l'installation d'une ligne de vie.

Titres et qualités du formateur	Formateur formé à la pédagogie et possédant une expérience significative à l'exercice de travaux en hauteur.
Moyens pédagogiques	Vidéo projection, divers équipements, plateau technique permettant les applications pratiques.
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour le travail en hauteur
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation sur la thématique dispensée en version dématérialisée en cas d'obtention.

Formation théorique (50 % de la durée totale de la formation)

Présentation de la formation :

- Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.

Le cadre réglementaire :

- Définition du travail en hauteur.
- Les principes de prévention.
- Le décret du 1^{er} septembre 2004.

Les Equipements de protection pour les travaux en hauteur

- Equipements de protection collective
- Equipements de protection individuelle

L'utilisation d'un échafaudage

- Généralités.
- Consignes d'utilisation.

L'utilisation d'une PIR ou PIRL

- Généralités.
- Consignes d'utilisation.

L'utilisation des échelles

- Les échelles d'accès permanent.
- Les échelles provisoires.

Le harnais

- Généralités.
- Le facteur de chute et la force de choc.

- Le tirant d'air et l'effet pendulaire.
- Ses différents composants (harnais, ponts d'ancrage et systèmes de liaisons)
- Ligne de vie
- Cas particulier du harnais dans une nacelle (PEMP)

Formation pratique (50 % de la durée totale de la formation)

Différents ateliers proposés en fonction des sites ou intra entreprise :

- Mise en place du harnais.
- Utilisation d'une échelle d'accès.
- Utilisation d'un stop chute en point fixe, en déplacement vertical.
- Déplacement avec changements de points d'ancrage sur structure échafaudage
- Déplacement en accroche sternale le long d'un coulisseau sur corde.
- Suspension avec accrochage dorsal.
- Utilisation d'une PIRL
- Mise en place d'un point d'ancrage mobile.
- Utilisation d'une ligne de vie.
- Utilisation d'un échafaudage.

Evaluation des objectifs

Les acquis seront évalués par le biais d'une évaluation théorique avec un questionnaire à choix multiples incluant le port du harnais et le travail en hauteur avec un minimum de 50% pour chaque module.

Une évaluation des compétences pratique réalisée en continue pour valider en fonction des moyens à disposition les ateliers proposés en pratique avec un minimum total de 50% des compétences évaluées.